

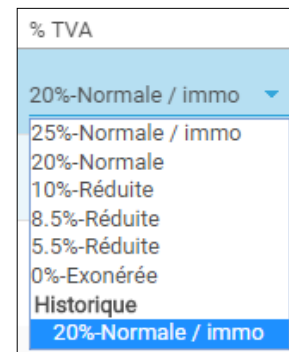


HISTORISATION DES MODIFICATIONS DU PARAMÉTRAGE

Lorsque vous créez un dossier, il est important d'effectuer correctement le paramétrage avant d'utiliser les différents modules.

Vous constaterez que certaines modifications ne sont pas rétroactives dans le paramétrage. Elles seront donc prises en compte seulement pour les prochains documents créés.

Dans certains cas, nous conservons en « Historique » le paramétrage avant modification. Vous devrez donc mettre à jour manuellement les éléments concernés, en sélectionnant de nouveau l'élément touché par l'historisation :



Voici les différents éléments qui sont historisés :

• Code journal

Lorsque vous modifiez le code journal initial (« Paramètres », « journaux et divers »), l'ancien code journal sera conservé en « Historique » dans « Paramètres », « Gestion des comptes bancaires », colonne « Journal ».

Compte	Solde	Découvert autorisé	Date de récupération	Date d'exploitation	Compte principal	Compte comptable	Journal	Synchroniser
Compte Courant	433 091,15 €		15/03/2016	15/03/2016	<input checked="" type="radio"/>	Compte comptable	BQ	<input type="checkbox"/> Oui
Débit différé	-450,00 €				<input type="radio"/>		BQ	<input type="checkbox"/> Non

• Comptabilité de trésorerie : TVA

L'ancien paramétrage est conservé en « Historique » dans :

- « Paramètres », « Gestion des comptes comptables » et « Banque » : Taux TVA Liste des comptes.
- L'onglet « Relevé bancaire » et « Dépenses pro » pour une ligne en attente de validation ou validée (si elle n'a pas été exportée pour la comptabilité).